L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal, non du soir et du dimanche.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 8 FEVRIER 1879.

LE SUCCESSEUR DE M. DUFAURE.

Nous lisons dans un journal :

M. William-Henri Waddington, ministre des affaires étrangères, qui prend la succession du cabinet, s'annonce par ce fait, un nom dans la science avant de se faire un âme la politique et dans la diplomatie. Né à Paris, en 1836, de parents d'origine anglaise, M. Waddington alla compléter son éducation à l'Université de Cambridge, et y développa les facultés et solides qualités d'un intelligence singulièrement propre aux travaux de la science et aux grandes luttes de la vie publique. Il a passé sa jeunesse à voyager et à faire une étude toute particulière de la numismatique et de l'archéologie.

Tout dans ces patientes recherches, qui amènent un mouvement toujours fécondé de l'esprit, qu'il a contracté une habitude de précision, de netteté, de vigueur et de correction qui lui est également servi à devenir d'abord un des archéologues, puis un des hommes d'Etat les plus connus de l'Europe. Sa carrière politique ne commence, à vrai dire, qu'en 1871. En 1865, il s'était présenté comme candidat aux élections dans le département de l'Aisne, mais il avait échoué. En 1870, il avait fait partie de la grande commission extra-parlementaire de décentralisation présidée par M. Odilon Barrot ; mais ses principales préoccupations étaient tournées du côté de la science à laquelle il avait dû d'entrer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Si nous avons insisté sur les études qui ont occupé la première partie de la vie de M. Waddington, c'est afin de faire remarquer l'influence qu'elles ont exercée sur la formation de son esprit, la tournure qu'elles ont donnée à son caractère, l'empreinte dont elles ont en quelque sorte marqué sa forte et sérieuse nature. Arrivant à la vie publique en 1871, au lendemain des désastres de la France, dans la maturité de l'âge et du talent, M. Waddington a traité la politique comme il avait traité la science, avec une fermeté d'esprit, une élévation d'idées et une conscience qui ont fait de lui un des ouvriers les plus actifs de notre réorganisation nationale. Ses préoccupations se sont tournées d'abord vers la politique intérieure.

Fidèle aux doctrines qu'il avait soutenues sous l'empire, il s'est placé d'emblée dans les rangs du parti libéral, dont il n'a pas tardé à devenir l'un des chefs les plus écoutés. C'est en grande partie à lui qu'on doit la loi de décentralisation départementale que l'Assemblée nationale, dans la première ardeur des premiers mois de son existence, a élaborée, discutée et votée au milieu des plus terribles complications qu'aucun peuple ait jamais traversées.

Nous ne raconterons pas ici les divers incidents de la carrière parlementaire de M. Waddington ; ils sont trop voisins de nous, ils se rattachent trop à l'histoire de ces dernières années pour qu'il soit nécessaire d'en réveiller le souvenir. Dès 1872, M. Waddington déclarait solennellement qu'il n'était pas un républicain de la veille, qu'il était un conservateur libéral, et que c'est à ce titre qu'il s'était rallié à la République. "Nous devons, ajoutait-il, avoir un but devant les yeux, et le pays le veut aussi...Eh bien ! je le dis hautement, ce but, cet avenir doit être la République conservatrice. Je le dis sans entraînement, sans passion, mais froidement et résolument parce que je ne vois aucune autre forme de gouvernement libre qui soit possible dans notre pays."

Ces derniers mots donnent une idée exacte du tempérament intellectuel et moral de M. Waddington : nul entraînement, nulle passion, mais un grand bon sens, une rare fermeté de vues, une absence complète d'illusions, une résolution froide et tenace, telles sont les qualités qu'il a apportées dans son existence parlementaire.

Nommé par M. Thiers ministre de l'instruction publique, cinq jours avant le 24 mai, il n'avait fait que passer au pouvoir; mais il y est remonté lorsque les élections de 1876 ont définitivement assuré le triomphe de la République.

Successivement ministre de l'instruction publique dans les cabinets Ricard, Dufaure, Marcère et Jules Simon, il s'est occupé avec une compétence particulière des grandes réformes de l'enseignement public.

Tombé du ministère le 16 mai, on devait croire qu'il reprendrait, le 14 octobre, le portefeuille qu'il avait tenu jusque-là. Cependant M. Waddington s'est trouvé porté presque spontanément au ministère des affaires étrangères. La connaissance de l'étranger qu'il avait acquise par de nombreux voyages, les grandes relations personnelles au dehors, sa réputation que ses travaux scientifiques et politiques lui avaient donnée en Europe, semblaient faire de lui le meilleur représentant de la diplomatie française.

Le portefeuille des affaires étrangères lui fut confié. Les espérances que son concours avait fait naître ont-elles été réalisées ? On sait quelle a été sa conduite au congrès de Berlin ; il n'y a pas à revenir longuement sur ce sujet aujourd'hui, puisque la chambre a jadis ratifié sa politique par un vote de confiance.

LE GENERAL FARRE, MINISTRE DE LA GUERRE—Paris, 3 février—Le général Farre, ancien chef d'état-major de Faidherbe à l'armée du Nord, en 1870-71, va être nommé ministre de la guerre.

Le général Farre est le seulement titulaire rappelé au ministère de la guerre depuis la chute de l'empire, c'est-à-dire le 4 septembre 1870.

Le 4 septembre 1870, le général Leflô fut nommé ministre de la guerre du gouvernement de la Défense nationale. Le 14 septembre suivant, l'amiral Fourichon fut délégué à la guerre près le gouvernement de Tours. Le 10 octobre de la même année, M. Gambetta était à son tour investi des fonctions de ministre de la guerre.

Le 5 juin 1871, M. Thiers confia ce poste au général de Cissey, lequel eut pour successeur le général de Barail, nommé par un décret en date du 25 mai 1873. Le 22 mai 1874, le général de Cissey était rappelé au ministère de la guerre. Le général Berthaut lui succéda le 15 août 1876.

Le 23 novembre 1877, le maréchal Mac-Mahon plaça à la tête du département de la guerre le général Grimandet de la Rochebouet. Ce dernier n'occupa ce poste que jusqu'au 13 décembre suivant, époque à laquelle le général Borel était à son tour nommé ministre de la guerre.

Le décret de nomination du général Gresley porte la date du 13 janvier 1879.

—On lit dans l'*Italie* du 19 janvier:

"Nous allons signaler un fait qui est fort peu connu en Italie et qui ne l'est certainement pas en France.

"En 1859, au lendemain de Magenta et de Solferino, on ouvrit à Milan une souscription en faveur des blessés et des familles des morts des armées sarde et française. Le produit de la souscription s'éleva à 260,000 fr. environ qui furent versés dans les caisses de la municipalité.

"Pendant la souscription un décret royal était intervenu qui répartissait cette somme de la façon suivante : deux tiers à l'armée française, un tiers à l'armée piémontaise.

"Les 260,000 fr. restèrent longtemps dans les caisses de la municipalité ; il y avait, paraît-il, des doutes sur la façon d'employer ces fonds, et on avait adopté nous ne savons quelle proposition suspensive.

"Toutefois, le comte Beretta, alors syndic de Milan, ayant fait remarquer qu'il n'était pas correct que la municipalité fût le fonds sans payer un intérêt, au compte fut ouvert et figura au budget. Il y figure encore ! Seulement, aujourd'hui les 260,000 fr. de 1859 sont presque doublés, et le montant de la souscription s'élève à 470,000 fr. environ.

"Lorsqu'il fut question il y a quelques années d'élever à Milan un monument à la mémoire des cinq journées, une opinion de citoyens mal inspirés fut trouvée le roi, le prince de Piémont en détournèrent, et on [illegible] pour le monument.

"Je [illegible] mon désoeuvrement, [illegible] Emmanuel; cette somme ne [illegible] être employée que de la façon [illegible] par les souscripteurs. Personne n'a le droit d'en disposer autrement.

"Victor-Emmanuel avait cent fois raison [illegible] les fonds de la souscription [illegible] contribuerent pas moins à dormir [illegible] dans les caisses de la ville [illegible].

"[illegible] cinq ou six mois, [illegible] milanais était [illegible] comte Beretta, de [illegible] ministère de la guerre de faire les démarches nécessaires [illegible] que son collègue à Paris fût informé [illegible] est dû de [illegible].

"Malheureusement, les crises ministérielles arrivèrent : le général Bruno fut remplacé par le général Bonelli, auquel succéda à son tour le général [illegible] de la Rocca. La crise de Milan [illegible] ministère [illegible] ne [illegible] 470,000 fr., dont 318,000 [illegible] de la Lombardie [illegible] de la Lombardie [illegible] de la Lombardie